



Salamandre

LE MAGAZINE QUI TRAITE DE VOS DÉCHETS & DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA GAZETTE DU TRI
Ensemble, trions mieux pour valoriser plus !

VOTRE SUPPLÉMENT DÉTACHABLE EN PAGES CENTRALES n°2



Mieux comprendre la crise énergétique



Actualités
Inauguration et journée portes ouvertes ECOCIR : retour en images



Dossier
Crise énergétique : l'urgence de développer des solutions durables



Portrait
Stéphane Gaborit, associé des Serres de la Salamandre



Europe
La solidarité européenne face à la crise de l'énergie

04

Actualités

Les temps forts de l'inauguration et de la journée portes ouvertes ECOCIR

Durant deux jours (vendredi 23 et samedi 24 septembre 2022), plus de 900 visiteurs ont pu découvrir ECOCIR, déambuler sur les stands des partenaires et participer aux moments d'échanges.



Dossier 06

Crise énergétique : accélérer les solutions durables

Pour faire face à la crise énergétique cet hiver et contribuer à la neutralité carbone à plus long terme, il faut à la fois accélérer le développement des énergies bas-carbone et réduire nos consommations d'énergie avec une politique de sobriété.

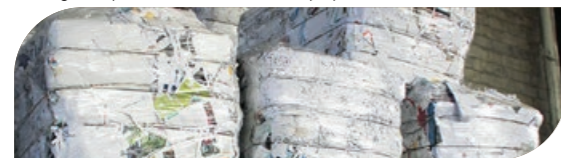


09

La Gazette du tri

Le papier à l'honneur

Ce deuxième numéro de « La Gazette du tri » est consacré au papier, une matière traitée sur le site de votre nouveau centre de tri Anjou Tri Valor, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Des conseils, astuces et initiatives locales vous seront divulgués pour mieux trier vos papiers.



Focus 13

Les déchets au service de la transition énergétique

Alors que l'Europe traverse aujourd'hui une crise énergétique et climatique majeure et que le gouvernement appelle à plus de sobriété, les déchets sont considérés de plus en plus comme une source d'énergie.



14

Le point sur

Le point sur...

Les résultats du plan de suivi de l'environnement du second semestre 2022.



Portrait 15

Stéphane Gaborit, un associé des Serres de la Salamandre

Les Serres de la Salamandre ont démarré leurs cultures en janvier 2022 sur une surface de 4 ha. Dans le contexte actuel de la hausse de l'énergie, ce projet prend tout son sens.



Europe 16

L'Europe face au défi de la crise énergétique

En Europe, la pénurie et l'augmentation des prix de l'énergie frappe l'ensemble du continent avec des impacts différents selon les pays. Pour faire face à cette crise inédite, la solidarité entre les Etats membres est nécessaire.



Eco-juniors 18

Défi énergies

Pour produire de l'énergie pour l'ensemble de la population, chaque pays utilise dans des proportions différentes les ressources qu'il possède. En France, les énergies dominantes sont les énergies fossiles, celles qui polluent et participent au réchauffement climatique.



20

Votre service de collecte

L'édito de votre syndicat de collecte.



É d i t o



Au sortir d'une crise sanitaire ayant engendré une crise économique, sociale et financière sans précédent, **la France et l'Europe dans son ensemble sont confrontées à une crise énergétique profonde qui vient bouleverser notre quotidien et notre pouvoir d'achat.** Cette situation résulte en partie évidemment de la guerre en Ukraine et de ses conséquences sur les approvisionnements en énergie fossile (gaz, pétrole...), mais d'autres facteurs plus ou moins structurels viennent déstabiliser le marché de l'énergie : stratégie vis-à-vis du nucléaire et des énergies renouvelables, spéculation sur les marchés énergétiques, programme de maintenance ...

Par ailleurs, **chacun d'entre nous a pu constater l'accélération de l'impact du changement climatique, sur le territoire du SIVERT : sécheresse, températures exceptionnelles, incendies...** Je veux renouveler, au nom du comité syndical du SIVERT, l'engagement et la compétence de toutes les équipes de secours durant cette période. Merci à elles ! Ce double constat, crise énergétique et crise climatique, nous pousse à accélérer notre sortie de la dépendance aux énergies carbonées, mais également à faire preuve de plus de sobriété en prenant conscience de « la valeur de l'énergie » dans toutes ses composantes.

À court terme, il s'agit d'assurer notre sécurité et notre souveraineté énergétique. À moyen et long terme, il est essentiel d'agir chacun à son niveau (Etat, collectivités, entreprises, familles...) afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Si la dépendance énergétique de la France vis-à-vis des énergies fossiles est moins importante que dans bien d'autres pays, la part des énergies renouvelables demeure trop faible pour atteindre ces objectifs. Selon de nombreux experts, la filière nucléaire doit y contribuer également, dans un mix énergétique qui se complète. Les territoires ont également un rôle essentiel, avec des investissements dans le domaine des énergies renouvelables. Pour preuve, les investissements de la Société d'Économies Mixtes (SEM) Alter Énergies au niveau départemental, du Siéml, de nombreuses intercommunalités... et du SIVERT au niveau local.

Mais, **c'est ensemble que nous parviendrons à surmonter ces difficultés.** Cet hiver 2022-2023, ayons les bons réflexes « Je baisse, j'éteins, je décale » pour réduire notre consommation et éviter des coupures. Nous avons en effet la chance de bénéficier en France d'un service « production-transport-distribution » de l'électricité et du gaz d'une grande fiabilité et qualité. Je ne peux que vous inviter, individuellement et collectivement, à poursuivre vos efforts en la matière. La sobriété énergétique doit nous permettre d'économiser 40% de notre consommation d'énergie d'ici 2050.

L'UVE SALAMANDRE, « centrale thermique des déchets », avec ses 70 000 MWh/an, retrouve tout son sens et sa légitimité en pleine crise énergétique. Un **focus** vous est proposé sur l'enjeu énergétique des déchets à l'UVE Salamandre. Les déchets non recyclables ni compostables sont une source partielle d'énergie renouvelable (électricité et chaleur).

Fort du nouveau centre de tri des emballages ménagers Anjou Tri Valor du SIVERT, vous découvrirez le deuxième numéro du supplément détachable « **La Gazette du tri** ». Pour cette édition, le papier est à l'honneur : geste de tri, recyclage, réduction, outils...

Le portrait de cette édition est consacré à Stéphane Gaborit, l'un des 3 associés des Serres de la Salamandre. Les cultures, démarrées en janvier 2022, ont permis de créer une soixantaine d'emplois et la production de 2 500 tonnes de tomates, chauffées par la récupération de l'énergie fatale de l'UVE.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro, et vous adresse **mes meilleurs vœux de santé, de paix et de bonheur pour 2023, à vous et vos proches. Belle Année !**

Jean-Luc DAVY
Président du SIVERT de l'Anjou

Les temps forts de l'inauguration et journée portes ouvertes ECO CIR

Durant deux jours, les visiteurs ont pu découvrir ECO CIR, déambuler sur les stands des partenaires et participer aux moments de convivialité et d'échanges : le vendredi pour une inauguration officielle et le samedi pour une journée portes ouvertes. Ces événements ont témoigné combien ce programme répond aux enjeux actuels du territoire : transition énergétique, souveraineté alimentaire, écomobilité en milieu rural, décarbonation, maîtrise des coûts, création d'emplois... Retour en images !

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Après 8 ans de concertation, ECO CIR a été inauguré le vendredi 23 septembre 2022. Plus de 380 élus et représentants de nombreuses entreprises, associations... ont pu découvrir le travail accompli et la qualité de ce programme unique de transition énergétique en milieu rural. Un circuit de visite en trois étapes a permis à l'ensemble des invités de s'approprier ECO CIR. Lors des discours, les représentants des partenaires et autorités ont honoré l'engagement des 7 acteurs principaux et des 13 partenaires pour mener à bien ce projet d'envergure. C'était aussi l'occasion d'annoncer les projets à venir pour le SIVERT, en particulier la production d'énergie via une seconde ligne de four, et l'émergence d'une filière de production d'hydrogène.

RETOUR EN IMAGES

10h15 : circuit de visite inaugural



Arrêt 1 : hydrocondenseur
La genèse du projet



Arrêt 2 : Serres de la Salamandre
Au cœur du projet



Arrêt 3 : filière gaz, station GNV et Mobil'Ethic
Un appui essentiel au projet

11h15 : couper de ruban



Le couper de ruban en présence
des autorités et partenaires

De 11h30 à 12h45 : prises de parole des partenaires et autorités



Prise de parole de Jean-Luc Davy
Président du SIVERT

A partir de 12h45 : moments de convivialité et début du circuit de visite pour les autres invités



Stands des partenaires
et buffet déjeunatoire

EXTRAITS DU DISCOURS DE JEAN-LUC DAVY, PRÉSIDENT DU SIVERT

« Dès 2008, l'UVE est perçue par les élus du territoire comme une opportunité, avec la décision portée par la Communauté de Communes de Noyant, la commune de Lasse et le Pays de créer une ZAC aux abords de l'UVE. »
 « Les performances environnementales de l'usine, en particulier le niveau de valorisation énergétique (rendement 91%), nous permettent de bénéficier de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) la plus faible depuis sa mise en service. »
 « Les Serres de la Salamandre se construisent en 2021, après 5 ans d'études. [...] Notez que sur ECO CIR, transition énergétique rime avec souveraineté alimentaire, puisque près de 50% des tomates consommées en France sont importées. [...] Le SIVERT garantit 7 750 h d'apport énergétique à un niveau de 4,6€ du mégawattheure. »
 « Ce sont les femmes et les hommes qui font la réussite du projet, fidèle au propos de l'angevin Jean BODIN « Il n'y a richesse ni force que d'hommes ». [...] ECO CIR à ce jour c'est 22M€ d'investissements pour près de 65 emplois créés en 2022. »
 « C'est ainsi que nous pourrions accélérer face à l'urgence climatique car la transition énergétique se fait avant tout sur les territoires par une mobilisation de tous les acteurs dans des projets partagés. »

SAMEDI 24 SEPTEMBRE



Stands des partenaires



Présentation d'une voiture électrique
dans le cadre du programme Mobil'Ethic

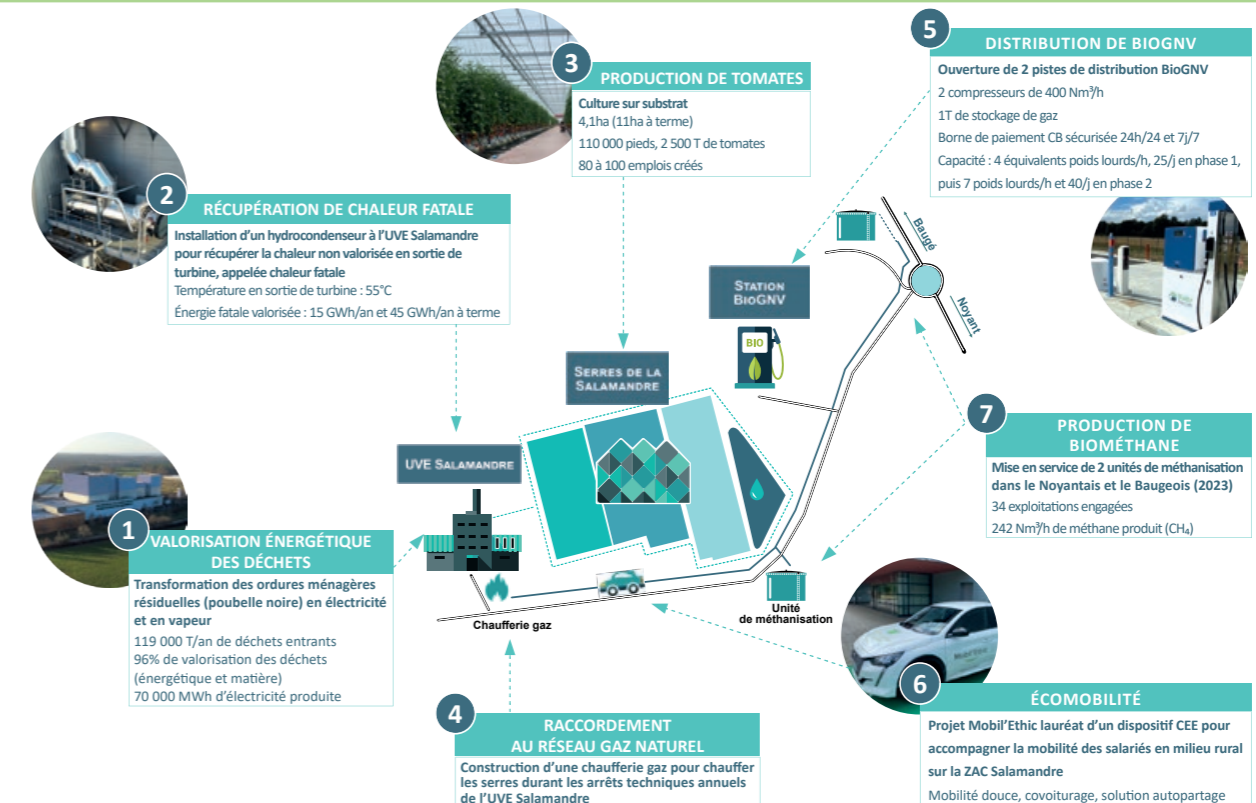


Visite des Serres de la Salamandre

La journée portes ouvertes a permis au grand public de mieux comprendre le programme ECO CIR et d'apporter des réponses aux questions des habitants, venus principalement du Noyantais et du Baugeois. Les visiteurs ont pu découvrir un circuit de visite inédit : la récupération de la chaleur fatale à l'Unité de Valorisation Énergétique et le cœur du projet de développement économique avec les Serres de la Salamandre. Pour découvrir davantage ECO CIR, ils ont également pu échanger avec l'ensemble des partenaires présents sur les stands, découvrir une voiture électrique dans le cadre du programme d'écomobilité Mobil'Ethic et participer à un escape-game (le bus VERT'igineux de GRDF) pour sensibiliser au BioGNV. Au total, près de 400 participants étaient au rendez-vous, répartis par petits groupes de 40 (sur inscription préalable).

COMMENT FONCTIONNE ECO CIR ?

En 2014, le SIVERT de l'Anjou engage une réflexion pour récupérer et valoriser la chaleur non utilisée lors de la production d'électricité, en sortie de turbine, à l'UVE Salamandre. C'est le projet des Serres de la Salamandre qui a été retenu pour valoriser cette chaleur fatale. En 2017, le projet s'élargit à de multiples acteurs et devient ECO CIR, un programme concret d'ÉCOonomie CIRculaire au service du territoire.



ENVIE DE DÉCOUVRIR L'UNITÉ SALAMANDRE ?

Inscrivez-vous dès maintenant aux visites programmées : samedi 11 mars, de 14h à 16h et samedi 8 avril, de 10h à 12h. La visite est guidée, gratuite pour les particuliers et dure 2 heures.
Inscription obligatoire au 02 41 82 58 24, via www.sivert.fr ou audrey.piron@sivert.fr
 Nombre de places limité. Vous pouvez également prendre contact pour d'autres dates le reste de l'année, du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Crise énergétique : accélérer les solutions durables

La flambée des prix de l'énergie prend sa source dans une multitude de raisons : la reprise rapide de l'économie en 2021 après la crise sanitaire, provoquant une forte consommation d'énergie, les conséquences de la guerre en Ukraine liées à la chute des livraisons de gaz russe, la spéculation sur toutes les énergies, y compris le pétrole, et enfin les arrêts techniques de nombreux réacteurs du parc nucléaire français. Dans ce contexte, marqué par l'accélération du changement climatique, la transition énergétique est plus que jamais une des priorités des politiques publiques. Mais comment concilier les préoccupations économiques, sociales et environnementales ? Pour faire face à la crise énergétique cet hiver et contribuer à la neutralité carbone à plus long terme, il faut à la fois changer notre façon de produire, en accélérant le développement des énergies bas-carbone, et réduire nos consommations d'énergie avec une politique de sobriété. Si les acteurs publics occupent une place centrale pour relever ces défis, cela passe également par la mobilisation de tous pour répondre aux besoins énergétiques de demain, des entreprises au citoyen.

L'énergie, défis et enjeux économiques

Atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 et réduire le recours aux énergies fossiles impliquent de pouvoir compter sur des sources d'énergie décarbonées, abordables et sûres. Le recours à l'énergie électrique y contribue en partie, pour peu qu'elle soit produite par les énergies renouvelables et d'origine nucléaire.

L'ÉLECTRICITÉ BAS-CARBONE, LE RETOUR EN GRÂCE DU NUCLÉAIRE

Suite au choc pétrolier de 1973, la France accélère le développement de l'énergie nucléaire pour assurer sa sécurité d'approvisionnement à un coût compétitif. Ainsi, en 2021, 69% de la production française d'électricité est d'origine nucléaire. Le parc est composé de 56 réacteurs, répartis sur 18 centrales.

Fin 2022, la moitié des réacteurs étaient toutefois à l'arrêt en raison de retards de maintenance et de Corrosion Sous Contrainte (CSC). Ce phénomène a été détecté en 2021 sur la centrale de Civaux. Actuellement, 15 unités sont fermées en raison de ce défaut. Ainsi, les prix de gros prévus pour 2023 dépassent parfois les 1000 €/MWh contre près de 150 €/MWh un an auparavant. Les prix du gaz déterminent celui de l'électricité, les centrales à gaz étant les dernières unités de production pour permettre d'assurer l'équilibre offre/demande. Dans ce contexte de crise de l'énergie et d'urgence climatique, et afin de se protéger de l'instabilité du marché, la France souhaite désormais relancer son parc nucléaire. Dans le même temps, un réacteur révolutionnaire de 3^e génération est en construction à Flamanville, avec plus de 10 ans de retard.

L'ESSOR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

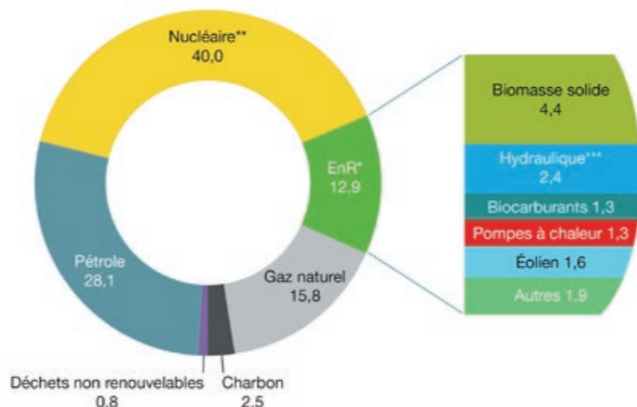
La hausse des prix de l'énergie en France est principalement liée au fait que nous dépendons des producteurs d'hydrocarbures et de gaz. Nous sommes donc dépendants des prix de marché. Aujourd'hui, le mix énergétique français dépend encore à plus de 60% des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon). La France prévoit la réduction de 30% des énergies fossiles en 2030. Fin 2022, la part du gaz représente 15% du bouquet énergétique de la France. Avant la crise, l'importation du gaz russe

représentait 17% du total des importations. Pour toutes ces raisons structurelles et conjoncturelles, il est donc essentiel de chercher à produire notre propre énergie.

Plus de la moitié de l'énergie que consomment les Français est produite sur le territoire national. La source la plus importante est le nucléaire. Les énergies renouvelables se classent en deuxième position. La majorité provient des centrales hydroélectriques construites dans les années 1950. La France souhaite accélérer la production d'énergies renouvelables afin d'alléger la facture des importations (énergie solaire photovoltaïque, éolien, chaleur renouvelable). L'objectif est de les augmenter au sein du mix énergétique, pour atteindre 40 % en 2030 et 100% en 2050.

Répartition de la consommation d'énergie primaire en France en 2020

En % (données non corrigées des variations climatiques)



* EnR : énergies renouvelables.

** Correspond pour l'essentiel à la production nucléaire, déduction faite du solde exportateur d'électricité. On inclut également la production hydraulique issue des pompages réalisés par l'intermédiaire de stations de transfert d'énergie, mais cette dernière demeure marginale comparée à la production nucléaire.

*** Hydraulique hors pompages.

Champ : France entière (y compris DROM).

Source : SDES, Bilan énergétique de la France.

Aujourd'hui la part des déchets représente entre 1 et 1,5% de la production d'énergie primaire en France.

Les territoires, gisements des énergies de demain

En France, la gestion de l'énergie a longtemps été majoritairement planifiée et maîtrisée par l'Etat jusqu'à la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz ouverts à la concurrence depuis 2000. Avec la crise actuelle, la place de l'Etat dans la planification et le contrôle paraît à nouveau s'imposer comme prioritaire. Il n'en demeure pas moins que l'implication des territoires est un facteur d'accélération des projets en matière d'énergies renouvelables, au profit de notre souveraineté énergétique.

DES FACTEURS FAVORABLES À UNE PRODUCTION LOCALE

La loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 et la loi Énergie-Climat de 2019 ont favorisé le rôle des collectivités territoriales dans la transition énergétique. Depuis, elles cherchent à mettre en œuvre des solutions concrètes, qu'elles pilotent directement et/ou financièrement, impliquant collectivement les acteurs publics et privés, en particulier le tissu économique local, au profit du territoire. Ces solutions sont bénéfiques pour l'attractivité du territoire et l'emploi (non délocalisé). C'est aussi une ressource financière non négligeable à moyen terme pour les collectivités locales. Enfin, elles contribuent

à conforter l'indépendance énergétique de notre pays, d'où la nécessité de faciliter le déploiement des énergies renouvelables sur les territoires. Ainsi, le projet de loi relatif à l'accélération des énergies renouvelables, qui devrait être adopté fin 2022, s'articule autour de trois axes : simplifier les procédures pour réduire les délais, mobiliser des espaces délaissés ou dégradés et mieux partager la valeur avec les territoires et leurs habitants. Pour améliorer le financement et l'attractivité des projets, il prévoit un versement forfaitaire aux clients résidentiels et aux communes des territoires qui accueillent des installations qui devrait se matérialiser par des baisses de factures énergétiques.

FORT POTENTIEL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production locale d'énergies renouvelables est promise à un essor d'autant plus fort que leurs sources naturelles sont elles-mêmes locales : l'eau, le vent, le soleil, la biomasse, la terre et les déchets.



L'énergie hydraulique

L'énergie hydraulique utilise la force de l'eau en mouvement pour produire de l'électricité, au moyen de turbines idéalement placées.

Elle dépend des précipitations et du débit des cours d'eau. Grâce à la présence de nombreux massifs montagneux en France, la France bénéficie d'un fort potentiel hydraulique. Malheureusement, cette énergie a peu de potentiel sur les territoires de plaine, comme en Pays de la Loire.



Le solaire

L'énergie solaire la plus répandue en France est le photovoltaïque. Il s'est considérablement développé grâce à une légère baisse du prix des panneaux et au développement des aides de l'État pour promouvoir l'autoconsommation chez les Français. Aujourd'hui, les technologies sont matures, compétitives et fiables avec un fort potentiel. Le sujet est également de conforter les producteurs français, mis à mal il y a quelques années par la concurrence asiatique.



Les déchets

La valorisation énergétique permet, dans le respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets, d'utiliser les déchets qui n'ont pu être recyclés, comme source d'énergie renouvelable. Les ordures ménagères, une fois traitées par combustion (vapeur) ou méthanisation (gaz), sont utilisées pour de l'électricité et/ou du chauffage.

A Lasse, l'UVE Salamandre produit 70 000 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Saumur. Face à la demande de nombreuses collectivités et entreprises de pouvoir bénéficier de cette unité, les élus du SIVERT étudient la possibilité de construire une seconde ligne de four doublant la production d'énergie.



L'éolien

Les éoliennes dépendent du vent et peuvent être installées sur terre ou en mer. La France dispose d'un potentiel de développement renouvelable éolien très important, avec le deuxième gisement d'Europe. Selon les objectifs de la loi sur la transition énergétique de 2015, la filière éolienne devrait représenter 40% de la production d'énergie renouvelable en France d'ici 2030. En Pays de la Loire, le premier parc éolien marin français a été installé fin 2022 pour une puissance totale de 480 MW.



La géothermie

La géothermie est l'extraction de la chaleur contenue dans le sol. Plus on creuse profondément, plus on obtient des températures élevées. En France, elle est principalement exploitée sous forme de chaleur mais son potentiel reste encore peu exploité. Dans l'Anjou, le collège Paul Eluard de Genes est passé du chauffage au fioul à la géothermie fin 2022, permettant d'économiser près de 10 000 €/an avec un bilan carbone très positif.



La biomasse

L'énergie biomasse est issue de la combustion du bois ou de la décomposition de matières organiques (méthanisation). Elle peut produire aussi bien de l'électricité que de la chaleur ou du biocarburant. Actuellement, le bois énergie est la première ressource renouvelable nationale, avec 40 % des énergies renouvelables utilisées.

Sobriété et solidarité, des mesures d'urgence face à la crise

En 2023, les prix des marchés du gaz et de l'électricité seront près de 10 fois supérieurs à ceux de 2020. L'impact pour l'ensemble des acteurs est considérable, en particulier social, et appelle à des réponses immédiates et structurelles. Etat, particuliers, entreprises, collectivités... nous avons tous un rôle à jouer pour limiter les impacts sur la facture et l'environnement.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie de manière individuelle et collective. Le gouvernement a présenté jeudi 6 octobre 2022 le plan de sobriété énergétique qui vise à réduire de 10 % en

deux ans la consommation d'énergie de la France d'ici 2024 et de 40% d'ici 2050. Les mesures annoncées donnent la priorité à l'incitation et à la pédagogie. Elles se déclinent par des gestes simples pour économiser l'énergie maintenant et durablement : je baisse, j'éteins, je décale. Vous trouverez ci-après quelques gestes à suivre.

QUELQUES GESTES SIMPLES À ADOPTER À LA MAISON

- Baisser le chauffage de 1°C, c'est - 7% de consommation d'énergie
- Laver son linge à 30°C, c'est 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C
- Dégivrer son congélateur évite une surconsommation d'environ 30%
- Laisser sécher le linge à l'air libre le plus souvent possible
- Privilégier le programme « Éco » du lave-vaisselle, c'est jusqu'à 45% d'électricité économisée par rapport au programme intensif
- Choisir des lampes à LED qui consomment peu d'électricité et éclairent pendant environ 40 000 heures
- Éteindre les veilles dès que possible, c'est 10% d'économies (15 à 50 équipements par foyer restent en veille inutilement, ce qui représente un coût de 80 € par an)
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson, c'est 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommé
- Pour découvrir d'autres gestes dans le livret des 49 gestes du SIVERT de l'Anjou (cf p.19)

DES MÉTÉOS DE L'ÉNERGIE POUR AMÉLIORER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES FRANÇAIS

Deux applications et sites internet, Ecowatt et Ecogaz permettent aux particuliers, entreprises et collectivités d'être avertis des éventuelles tensions et d'adopter des écogestes pour réduire leur consommation. Les usagers voient en temps réel le niveau d'électricité ou de gaz disponible et sont informés 72h avant des éventuelles tensions.

Electricité

monecowatt.fr

Gaz

myecogaz.com

LE RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DE L'ETAT

En 2022, le bouclier tarifaire a permis de plafonner la hausse des factures d'électricité et de gaz à 4% pour le tarif réglementé. La France l'a reconduit en 2023 avec de nouvelles dispositions. Il concerne les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les plus petites communes, avec un plafonnement de 15%, au lieu des 120% appliqués sans cette mesure. Cela représente en moyenne une augmentation de 25 euros par mois (au lieu de 200) pour le chauffage au gaz et 20 euros

par mois (au lieu de 180) pour le chauffage électrique. Certains pays ne l'ont pas mis en place, avec des incidences sociales considérables.

Le gouvernement a annoncé de nouvelles aides pour ceux n'étant pas éligibles au bouclier tarifaire. Dès 2023, l'amortisseur électricité prend en charge une partie de la facture l'électricité pour les TPE, les PME, les associations, les collectivités et les établissements publics. Par ailleurs, il a été décidé de simplifier et d'amplifier le guichet d'aides au paiement des factures d'électricité et de gaz pour les entreprises, disponible sur impôts.gouv.fr depuis juillet 2022.

LA GAZETTE DU TRI

Ensemble, trions mieux pour valoriser plus !



N°2 : Janvier 2023

Publication du SIVERT de l'Anjou, à destination des habitants du territoire qui s'engagent pour mieux trier.



VOTRE GESTE DE TRI COMPTE !



Découvrez la Gazette du tri, votre supplément détachable dédié au tri sur le territoire du SIVERT de l'Anjou. Chaque numéro de cette gazette sera consacré à une matière traitée sur le site de votre nouveau centre de tri Anjou Tri Valor, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Conseils, astuces, initiatives locales pour mieux trier : pour cette deuxième édition, le papier est à l'honneur.



OU EST-CE QU'UN PAPIER GRAPHIQUE ?
Le papier « graphique », dit d'écriture, désigne tout support imprimé de communication, de littérature, de connaissance et d'information : JOURNAUX, MAGAZINES, PUBLICITÉS, AFFICHES, PROSPECTUS, CATALOGUES, COURRIERS, ENVELOPPES, PHOTOCOPIES, CAHIERS, BLOCS-NOTES... Tous les papiers « graphiques » se trient.

EN PRATIQUE : le tri des papiers « graphiques »

La règle est simple : tous les papiers « graphiques » se trient et se recyclent ! Chaque année, ce sont plus de 2 millions de tonnes de papiers qui sont consommés en France. Mais alors que la quasi-totalité des papiers sont recyclables, moins d'une feuille sur deux se recycle. Votre geste de tri est essentiel, c'est la première étape, indispensable, vers le recyclage !

Lorsque la collecte est séparée, dans les conteneurs bleus en points d'apport volontaire, les papiers sont envoyés directement vers l'usine de recyclage, s'ils sont bien triés. Selon la qualité de votre tri, le papier se recycle en moyenne 5 fois. La fibre de cellulose, matière première d'origine, est récupérée et lavée pour en retirer l'encre et produire une nouvelle pâte. Il existe ainsi des papiers 100% recyclés. Norske Skog Golbey (Epiral) est le dernier fabricant de papier journal recyclé en France. Toutes les gammes de papier sont fabriquées en 100% fibres recyclées.

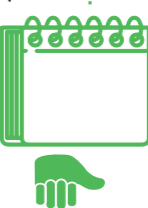
LA COLLECTE DES PAPIERS SUR LE TERRITOIRE DU SIVERT

Chaque collectivité fonctionne avec son mode de collecte, en fonction de la densité, des spécificités du territoire...



LES BONS réflexes

• VOUS POUVEZ LAISSER LES AGRAFES, SPIRALES... Elles seront retirées lors du recyclage, afin d'être réorientées vers d'autres filières.



• ÉVITER DE DÉCHIRER LES PAPIERS Cela les rend plus volatiles, donc complique leur transport, leur tri et la qualité finale.



• PAS DE PAPIERS FROISSÉS Cela augmente leur volume, donc le nombre de camions nécessaires pour leur transport.



LE MOT DU TRI

Adoptez une politique d'achat et d'utilisation responsable du papier. Par exemple, assurez-vous de l'origine de la fibre. Ces principaux labels vous garantissent un papier écologique et respectueux de l'environnement.



VOTRE TRI : LE GESTE ÉCO-CITOYEN À LA BASE DU RECYCLAGE

LA SECONDE VIE des papiers « graphiques »

Vous êtes le premier maillon de la boucle du recyclage des papiers recyclés. Grâce à votre geste de tri, vous facilitez la réalisation de toutes les étapes qui suivent. Après votre tri, les papiers suivent un processus de valorisation similaire vers les centres de recyclage.

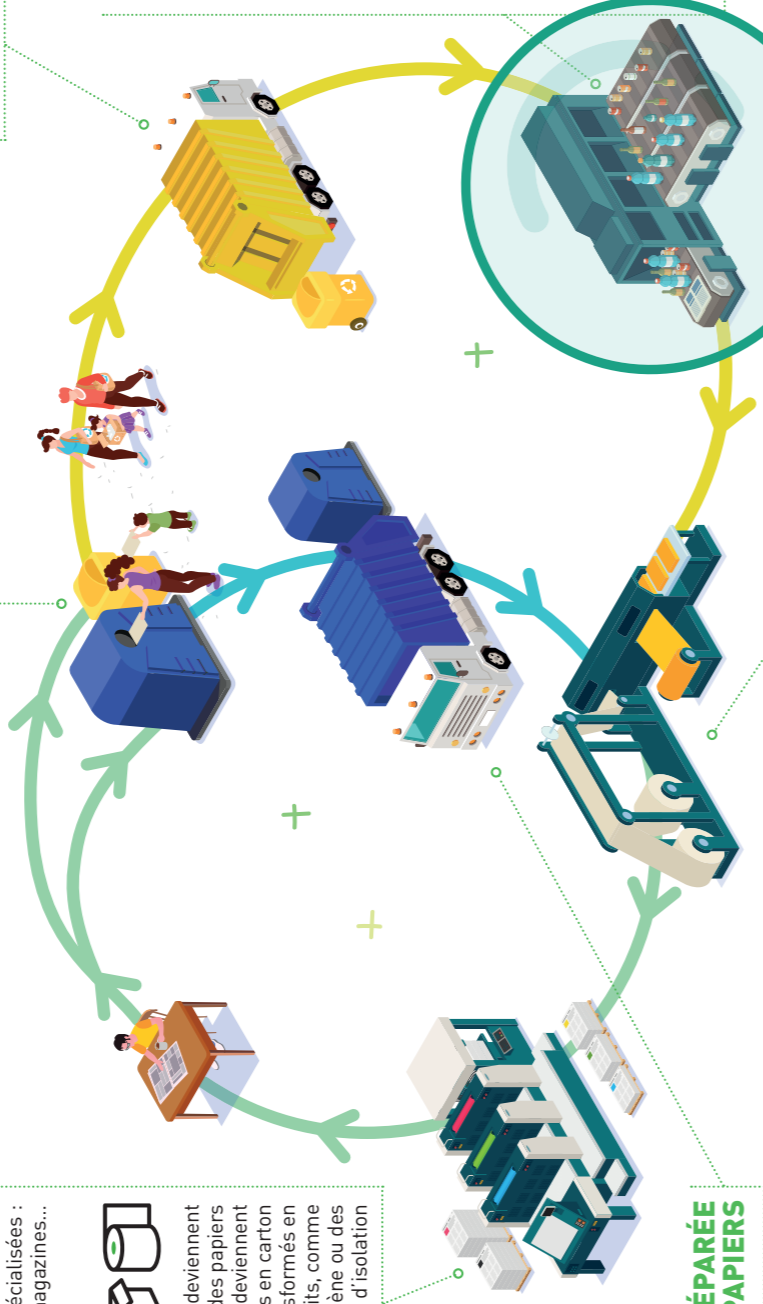
L'IMPRIMERIE

Les bobines sont transformées par des sociétés spécialisées : livres, journaux, magazines...



- 70 % deviennent à nouveau des papiers
- 20 % deviennent des emballages en carton
- 10 % sont transformés en d'autres produits, comme des papiers d'hygiène ou des produits d'isolation

Aujourd'hui, moins d'un papier sur deux est jeté dans la poubelle de recyclage. Ensemble, triions tous nos papiers « graphiques » pour qu'ils soient recyclés ! Le tri varie selon votre territoire, une collecte séparée des papiers (bleu) et un seul flux multimatériaux (jaune) (cf carte).



LA COLLECTE SÉPARÉE DES PAPIERS

Les papiers récupérés sont mélangés avec de l'eau pour former une pâte. Elle est ensuite nettoyée pour enlever les impuretés (encres, colles...) et filtrée pour retirer les indésirables (lagraves, spirales...). La pâte est aplatie et séchée pour devenir une feuille géante avant d'être découpée en bobines. Sur la majorité du territoire du SIVERT de l'Anjou, les papiers collectés sont valorisés à l'usine de recyclage de Norske Skog à Golbey, premier site de recyclage papiers en France. Les élus du SIVERT l'ont visité les 5 et 6 octobre 2022, en lien avec le centre de tri.

L'USINE PAPIETIÈRE

VOS ÉVÈNEMENTS autour du tri

- **MERCREDI 29 MARS 2023, DE 14h30 à 16h00**
CAFÉ-GÔÛTER COMPOST
Visite de composteurs, dans le cadre de la semaine nationale du compostage de proximité.
Renseignements et inscriptions : Service déchets de Baugéois-Vallée : 02 41 79 77 00
- **OUVERTURE AU PRINTEMPS 2023**
VISITE GUIDÉE DU CENTRE DE TRI ANJOU TRI VALOR À SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU
Semaines paires les jeudi et vendredi et semaine impaires les lundi, mardi et mercredi.
Renseignements et réservations : audrey.piron@sivert.fr 02 41 82 58 24

LE MUSÉE des erreurs

Le mot des professionnels : « Mouchoir, papier photo, essuie-tout, papier-peint... Ces erreurs coûtent cher à la collectivité et donc aux usagers ! En effet, elles nécessitent un premier transport puis un passage par la chaîne de tri, facturé à la collectivité. Ce coût s'avère inutile, puisqu'une fois identifié comme « erreurs », celles-ci sont réorientées vers l'UVE Salamandre pour y être valorisées énergétiquement. Sur la chaîne de tri, on retrouve en grande quantité des mouchoirs dont la fibre est identique aux papiers graphiques, les machines ne peuvent donc pas les retirer, sans compter les enjeux sanitaires vis-à-vis des trieurs. Chaque jour, les agents de tri redoublent de vigilance pour enlever ces erreurs à la main. Dans les faits, plus de la moitié sont retirés avec un risque de refus des camions par les usines de recyclage et donc de pertes de recettes pour les collectivités. »



VOTRE GESTE DE TRI EST ESSENTIEL !

Au centre de tri Anjou Tri Valor, on compte **5% d'erreurs de tri** pour les textiles sanitaires, dont les papiers d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout...).

LE SAVIEZ-VOUS ? Deux gestes simples :

DITES STOP AUX PUBS !

Chaque année, près de 30kg de prospectus sont déposés dans les boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas les recevoir, apposez un autocollant Stop pub. Il fait figurer la mention « oui à l'info des collectivités », vous continuerez donc à recevoir votre journal Salamandre. **Pour l'obtenir, demandez-le au SIVERT de l'Anjou (audrey.piron@sivert.fr ou 02 41 82 58 24) ou à votre structure de collecte.**

N'IMPRIMER QUE SI NÉCESSAIRE

Pour les impressions indispensables, imprimez si possible en noir et blanc, privilégiez le papier recyclé et pensez à régler l'imprimante sur le mode recto-verso.

LA COLLECTE EN MÉLANGE DES PAPIERS ET DES EMBALLAGES

LE CENTRE DE TRI

Au centre de tri à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les papiers sont séparés des emballages recyclables à l'aide de plusieurs machines :

- **Trommel** : Un cylindre percé sépare les éléments en fonction de leurs dimensions.
- **Crible balistique** : une table vibrante avec une soufflerie, sépare les corps plats (papiers et cartons) et les corps creux (emballages).
- **Crible à disques** : il permet de séparer les papiers et les cartons selon leurs dimensions.
- **Tri optique** : il permet la séparation par infra-rouge entre les papiers et les cartons selon leurs qualités.
- **Tri manuel** : des agents de tri affinent la qualité du tri et retirent les erreurs. Les papiers sont récupérés dans une alvéole en fin de tapis.
- **Mise en balles** : Les papiers sont compactés en balles pour être plus facilement transportés vers l'usine de recyclage. Cette opération réduit les coûts de transport et optimise les volumes transportés.

LES PROFESSIONNELS RÉPONDENT à vos questions

Valérie, habitante de Saumur
Faut-il trier le papier cadeau ?

Réponse : grâce à la simplification du geste de tri, qu'ils soient en papier, plastifié, métallisé ou avec des paillettes, les papiers cadeaux sont à déposer dans les bacs de tri dédiés. Il ne se jettent donc pas avec les ordures ménagères (poubelle noire). Vous pouvez aussi opter pour un emballage réutilisable, en tissu par exemple.

Antony, habitant de Tiercé
Faut-il enlever la fenêtre en plastique des enveloppes ?

Réponse : ce n'est pas nécessaire. Après le tri, le plastique des enveloppes à fenêtre est retiré à l'usine de recyclage, grâce à différents systèmes de filtrage, comme d'autres éléments étrangers (agraves, spirales...). Choisissez de préférence les enveloppes portant la certification NF : elles peuvent être recyclées intégralement car la fenêtre est en papier transparent.

Pour poser votre question, envoyer votre message à contact@sivert.fr

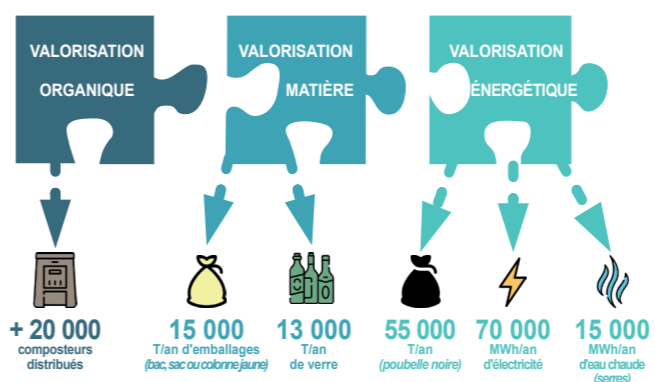


Votre calendrier de collecte est à retrouver en lien sur le site du SIVERT, tapez le nom de votre commune et accédez à vos informations en un clic sur www.sivert.fr/en-direct-dans-vos-communes, ou demandez-le auprès de votre structure de collecte.

Les déchets au service de la transition énergétique

FOCUS

Alors que l'Europe traverse aujourd'hui une crise énergétique et climatique majeure et que le gouvernement appelle à plus de sobriété, les déchets sont considérés de plus en plus comme une source d'énergie. Avec le recyclage et la valorisation énergétique, le traitement des déchets permet de limiter les prélèvements de nouvelles ressources et de développer une nouvelle filière d'énergie renouvelable. Focus sur les ambitions du SIVERT de l'Anjou en la matière. Le syndicat valorise l'ensemble des déchets sur son territoire dans une logique de filières complémentaires : valorisation matière, organique et énergétique, à travers deux outils majeurs : l'UVE Salamandre et le centre de tri Anjou Tri Valor.



LA RÉCUPÉRATION DE L'ÉNERGIE

Les ordures ménagères ont de l'énergie, plus précisément un Pouvoir Calorifique Interne (PCI) transformable en énergie. L'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre participe ainsi à l'économie des combustibles fossiles puisqu'elle transforme les déchets en combustibles pour produire de l'électricité et de la chaleur via un système de cogénération. C'est l'équivalent d'une centrale thermique qui fonctionne avec les déchets plutôt qu'avec le pétrole, le gaz ou le charbon. Elle produit en moyenne 70 000 MWh/an d'électricité (soit l'équivalent de la consommation électrique de 30 000 habitants), grâce à la valorisation énergétique d'environ 120 000 tonnes de déchets. Installé fin 2021, un réseau de chaleur (via un hydrocondenseur) permet d'acheminer 3 500 MWh/ha/an de chaleur fatale récupérée jusqu'aux Serres de la Salamandre.

En 2020, la valorisation énergétique des déchets à l'UVE Salamandre c'est :
 • 9 645 MWh pour l'autosuffisance de l'UVE Salamandre en électricité
 • 52 987 MWh exportés vers les réseaux EDF
 soit 26 millions de litres de fuel évités (1 tonne traitée = 220 litres de fuel)

DÉVELOPPER LES CARBURANTS ALTERNATIFS

Pour maintenir l'accès à de l'énergie dans les serres pendant les arrêts techniques de l'UVE, la ZAC Salamandre a été raccordée à un réseau gaz et une station BioGNV a ouvert en septembre 2022. Une démarche qui participe à l'ambition du SIVERT de développer des carburants alternatifs d'autant plus que le syndicat a fait le choix du transport gaz pour ses déchets ménagers. Ce carburant permet d'augmenter la part d'énergie renouvelable dans les consommations d'énergies et de baisser l'impact carbone. Il dispose de nombreux atouts dont une réduction des gaz à effet de serre de l'ordre de 10 % pour le GNV et de l'ordre de 90 % pour le bioGNV.

TRIER POUR ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE

Depuis 2022, le centre de tri Anjou Tri Valor, construit conjointement avec Angers Loire Métropole, traite l'ensemble des emballages des collectivités, soit 30 000 t/an. En triant, ces déchets sont utilisés à la place de matières premières. La production de nouvelles matières premières secondaires, issues du recyclage des déchets, permet de diminuer les besoins en énergies nécessaires à l'extraction et aux procédés de transformation.

Par exemple, en 2021, les habitants du SIVERT ont trié :

60 t cela représente une économie de 810 MWh

soit **95% d'énergie** en moins que lorsque l'on extrait ce métal à partir de la bauxite

[1 tonne d'aluminium primaire = 13,5 MWh consommée].

UN PRIX COMPÉTITIF DE L'ÉLECTRICITÉ

Jusqu'en 2021, l'électricité produite par les UVE était soutenue financièrement par l'État, dans le cadre de contrats avec obligation d'achat. En 2021, la recette d'électricité s'élève à 26,23 € HT, permettant de proposer un coût de traitement très compétitif pour les collectivités adhérentes du SIVERT de 67,75 € HT/t d'ordures ménagères traitées, pour un prix moyen de traitement en France de 100 € HT/t (hors collecte). Le nouveau contexte économique et géopolitique encourage le SIVERT à rechercher et développer un nouveau modèle de valorisation, afin d'optimiser le coût à la tonne des déchets et d'anticiper les enjeux de la transition énergétique à venir. Le SIVERT travaille actuellement à l'augmentation des capacités de valorisation énergétique des ordures ménagères sur le site de Lasse par la construction d'une seconde ligne de four. La production d'hydrogène à partir de l'énergie produite sur site, en particulier comme moyen de stocker l'énergie, fait partie de la réflexion engagée. Elle viendra compléter la production d'électricité, de vapeur et de gaz. Toutefois, le Projet de Loi de Finances (PLF) 2023 du gouvernement pourrait remettre en cause le prix de vente de l'électricité, au détriment des collectivités du territoire du SIVERT.

Avant d'être envoyés vers l'usine de recyclage, les papiers d'une partie de habitants du SIVERT de l'Anjou, collectés en mélange avec les emballages (multi-matériaux), sont acheminés jusqu'au centre de tri Anjou Tri Valor qui se charge d'affiner le tri (séparation des papiers), d'optimiser la qualité et de les mettre en balles.



CERTAINS DE VOS VIEUX LIVRES VOUS ENCOMBRENT ? Donnez-les ou échangez-les !



Les livres en mauvais état, rendus illisibles, peuvent être recyclés et seront la source de nouveaux exemplaires. Il suffit de les déposer dans votre colonne, sac ou bac dédié aux papiers. Mais qu'en est-il pour les livres en bon état ? Ne les jetez pas ! De nombreux dispositifs existent pour permettre de leur donner une seconde vie. Un geste qui a du sens car vous contribuez à l'accès à la culture pour tous, au partage des savoirs et à la préservation de l'environnement. Alors, vous n'avez plus qu'à faire du tri !

POUR FAIRE DON DE VOS LIVRES, VOUS POUVEZ...

• **Les donner aux bibliothèques**
 Certaines institutions (municipales, écoles, hôpitaux, maisons de retraite...) peuvent être intéressées par des livres d'occasion afin d'alimenter leurs propres bibliothèques. Vous pouvez contacter votre maire.

• Les déposer dans une boîte à livres

Elles sont installées dans les rues, les parcs, à proximité des écoles, des gares... de certaines communes du territoire du SIVERT de l'Anjou.

Chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

La boîte à livres est un projet solidaire qui développe le lien social et encourage l'éco-citoyenneté.



• **Les donner aux associations**
 Pour cela, rapprochez-vous de la structure d'entraide la plus proche de chez vous, comme les Communautés Emmaüs d'Angers et de Saumur, l'Écocyclerie Loire Layon Aubance...



LA VALEUR DU TRI

BRAVO : par rapport à la production de papier vierge, votre geste de tri permet de diviser par deux la consommation d'énergie, par trois l'eau et jusqu'à 30% de CO₂ en moins dans l'atmosphère.

VALORISATION maximale

En 2021, les habitants du SIVERT ont trié :

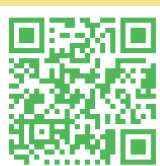
6 945 T DE PAPIERS

Cela représente une économie de :

9 792 T DE BOIS

35 593 MWh D'ÉNERGIE

1 111 583 L D'EAU



Un doute, une question ? Rendez-vous sur le site : www.triercestdonner.fr/guide-du-tri pour savoir dans quelle poubelle mettre votre déchet.

Les résultats du plan de suivi de l'environnement

Les résultats du plan de suivi de l'environnement mis en place par le SIVERT de l'Anjou sont présentés chaque année à la Commission de Suivi de Site présidée par le sous-préfet de Saumur et sont consultables sur le site internet du SIVERT.

Les résultats des émissions atmosphériques sont également communiqués quotidiennement sur le site du SIVERT (www.sivert.fr) à J+1 (exception faite du week-end).

> Le Système AMESA - in situ
Mesures de dioxines en semi continu : des rejets 32 fois inférieurs au seuil autorisé

Dioxines – émissions en sortie de cheminée

Périodes	Suivi en phase d'exploitation		
	Valeur arrêté du 20/09/2002 en application de la directive européenne du 04/12/2000	Valeur de l'arrêté d'exploitation de l'UVE Salamandre	Valeur moyenne mesurée sur l'UVE Salamandre
du 08/02/2022 au 09/03/2022			0,0014 ng I-Teq / Nm ³
du 09/03/2022 au 05/04/2022			0,0013 ng I-Teq / Nm ³
du 05/04/2022 au 03/05/2022	0,1 ng I-Teq / Nm ³	0,08 ng I-Teq / Nm ³	0,0040 ng I-Teq / Nm ³
Du 03/05/2022 au 31/05/2022			0,0007 ng I-Teq / Nm ³
du 31/05/2022 au 28/06/2022			0,0130 ng I-Teq / Nm ³
du 28/06/2022 au 26/07/2022			0,0131 ng I-Teq / Nm ³
Du 26/07/2022 au 23/08/2022			0,0007 ng I-Teq / Nm ³
du 23/08/2022 au 20/09/2022			0,0043 ng I-Teq / Nm ³

Unité de mesure utilisée : le nanogramme, 10⁻⁹ g par Normaux M³.

CONCLUSION :

• Sur cette période, la moyenne des valeurs annuelles d'émission est 32 fois inférieure à la norme européenne. Source SIVERT



> L'analyse des retombées atmosphériques : 8 pôles de collecteurs dans un rayon de 3 km autour de l'UVE

Retombées dioxines et métaux lourds - air

CONCLUSIONS :

Pour les campagnes P104 à P106 (du 14 janvier 2022 au 11 juillet 2022) : « Les résultats obtenus pour les dioxines et les métaux lourds correspondent à un bruit de fond rural ». Source IRH

> Les lichens, des biocepteurs vivants analysés à 10 km du site : aucune traçabilité

Dioxines et métaux lourds – lichen

	Dioxines (en ng I-TEQ/kg)	Métaux lourds (en mg/kg)		
		Plomb	Cadmium	Mercurure
Grangeardière	1,4	1,4	0,05	0,1
Briantaisière	2,3	2,1	0,14	0,14
Bois Martin	2,2	2	0,09	0,1
Brégellerie	1,8	1	0,19	0,1

Dioxines et furanes
Objectif : < 20 ng I-TEQ / Kg
Restriction à l'usage agricole : > 160 ng I-TEQ / Kg

* lq = limite de quantification

CONCLUSIONS :

« En 2021, aucune significativité n'est signalée et celle de L2-Bois Martin en 2020 n'est pas reconduite. La valeur la plus « élevée » de ces bruits de fond est située sur L4-Briantaisière avec 2,3 ng/kg TEQ OMS 1998, soit 11,5% du seuil d'alerte ce qui ne demande bien entendu pas de recommandation. » Source Air lichens

> Le Lait, un traceur naturel étudié dans les exploitations agricoles voisines : aucun impact

Dioxines - lait



Valeur cible	Obligation de recherche des sources		Impropre à la consommation
	1	3	
	État des lieux En pg I-TEQ/g de matière grasse		Juillet 2022 En pg I-TEQ/g de matière grasse
	OMS 1998	OMS 2005	OMS 2005 ¹
La Verne	0,42	0,37	0,33
L'Homme-laie	0,34	0,30	0,23
Le Cormier	0,45	0,39	0,50
Le Theil	-	-	0,23

¹ Le 2 décembre 2011, changement de réglementation européenne qui prend le référentiel OMS 2005 pour le calcul de l'équivalent toxique (I-Teq) UE n° 1259/2011.

CONCLUSIONS :

« Les teneurs en dioxines et furanes correspondent à un niveau de concentration faible en regard des valeurs guides. Il n'existe pas à ce jour d'impact de l'unité sur le lait. » Source INERIS

Stéphane Gaborit, associé des Serres de la Salamandre

Portrait de professionnels

Depuis fin 2021, un réseau de chaleur (via un hydro-condenseur) permet d'acheminer 15 000 MWh/an de chaleur fatale, issue de la combustion des déchets de l'UVE Salamandre jusqu'aux Serres de la Salamandre. Porté par trois maraîchers nantais issus de la coopérative YDEAL, Stéphane Gaborit, Jean-René Briand et Yannick Lechat, les serres ont démarrées leurs cultures en janvier 2022 sur une surface de 4,1 ha. Après une année d'exploitation, 2 500 t de tomates grappes et gustatives sont sorties des serres. Elles sont vendues en majorité dans le Grand Ouest, sous la marque « Le Potager de Jade ». Dans le contexte actuel de la hausse de l'énergie, ce projet prend tout son sens. Les serres permettent de limiter les importations et de participer à la souveraineté alimentaire. Rencontre avec Stéphane Gaborit, producteur hors-sol depuis 32 ans.



Quelles motivations vous ont conduit à vous installer à Lasse ?

S.G. La première raison est l'utilisation de l'énergie fatale via l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) Salamandre. Nous avons un contrat de chaleur sur douze ans avec le SIVERT qui nous permet de fixer le prix de l'énergie sur le long terme, à un prix performant dans le contexte actuel. Celui-ci est dégressif en fonction des phases. La deuxième est la ressource suffisante en main d'œuvre sur le territoire. La communauté de communes Baugeois Vallée a joué un rôle très important sur ce sujet, en mettant en place une cellule de recrutement dédiée.

Que comprend l'installation de tomates hors-sols ?

S.G. L'installation comprend un bloc de serres en verre de sept mètres de haut, ainsi qu'un bâtiment de 3 000 m² réservé à la zone technique, au conditionnement et à l'expédition. La culture hors-sol est irriguée via un système de goutte-à-goutte afin d'optimiser l'irrigation. L'eau chaude (52°C), issue de l'UVE Salamandre, circule dans des tuyaux disposés entre les rangs de tomates. Près de 100% des besoins en eau sont optimisés grâce à la récupération et au recyclage de l'eau. L'irrigation est principalement assurée par la récupération des eaux pluviales dans un bassin bâché de 90 000 m³.

Sur le plan économique et social, combien d'emplois ont-ils été créés ?

S.G. En 2023, nous emploierons 55 agents de production en pleine activité, soit 16 contrats à durée indéterminée et 39 en contrat à durée déterminée. 85% des contrats à durée déterminée de 2022 devraient être reconduits, la formation interne sera donc plus légère. L'avantage est que nous produisons de mars à novembre (CDD longue durée de 6 à 9 mois). Le recrutement se fait principalement dans un rayon de 20 km autour des serres. La communauté de communes Baugeois Vallée a conventionné dès 2021 avec l'ANEFA 49 (Association Nationale pour la Formation et l'Emploi Agricole) qui avait reçu plus de 300 candidatures, dont 140 issues du Noyantais et du Baugeois. A terme, 100 à 150 salariés pourraient être recrutés, soit 10 à 15 emplois à l'hectare.

Quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

S.G. Nous souhaitons être complètement autonomes en eau et en énergie. Nous cherchons encore à diminuer nos consommations et nos prélèvements dans le milieu naturel. Nous étudions actuellement l'installation de panneaux flottants pour réduire l'évaporation sur le bassin. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le bâtiment en 2023, avec une part d'autoconsommation et de revente. L'installation d'un méthaniseur, prévue en 2024, nous permettra de récupérer le CO₂ pour l'injecter dans les serres. La construction d'une deuxième tranche de 3 ha de serres est déjà programmée pour 2024. La troisième tranche de 4 ha sera validée si la ressource en eau le permet.

40 postes d'agent de production serriste

CDD +6 mois (évolution possible vers un CDI)



+ d'infos et inscription dès maintenant :
www.ydeal.com/lassa
Tél. : 02 44 04 85 71

L'Europe face au défi de la crise énergétique

En Europe, l'hiver 2022-2023 s'annonce particulièrement compliqué sur le plan énergétique. La menace de pénurie et la vague d'inflation, notamment sur les prix du gaz et de l'électricité, ont des impacts économiques et sociaux très élevés. L'augmentation des prix frappe le continent de manière différente selon les pays. Pour faire face à cette crise inédite, l'Union européenne et les Etats membres prennent des mesures d'urgence. Dans ce contexte marqué par une grande incertitude, la solidarité entre les Etats membres est nécessaire pour apporter un soutien aux pays les plus touchés par la réduction de l'approvisionnement du gaz russe. En France, la situation du parc des centrales nucléaires vient impacter la disponibilité électrique (cf p.6). Des mesures d'aides, en partie coordonnées au niveau de l'Union européenne, sont nécessaires pour soulager les consommateurs et les entreprises face à l'augmentation des prix de l'énergie. Quels sont les effets réels ? L'hiver nous le dira, en fonction de la météo à venir.

Un plan d'actions pour l'indépendance énergétique

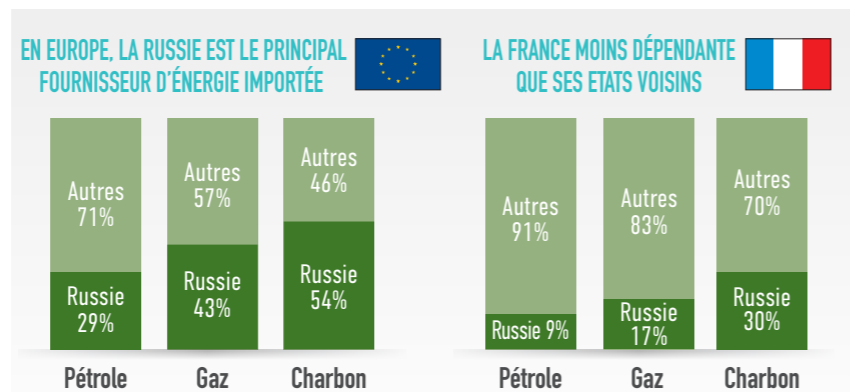
La sécurité énergétique implique une politique de réduction de la dépendance aux approvisionnements extérieurs, tout en luttant contre le changement climatique. Pour y parvenir, face à l'urgence créée par la guerre en Ukraine, l'Union européenne a élaboré en mai 2022 REPowerEU, un plan d'actions qui vise à mettre fin à cette dépendance d'ici 2027.

UNE GESTION DE CRISE AU SERVICE DE LA TRANSITION VERTE

La stratégie européenne vise à faciliter la diversification énergétique et l'établissement de partenariats internationaux à long terme, en particulier pour les énergies renouvelables. L'Europe a déjà diversifié ses importations en gaz, en augmentant notamment celles en provenance d'Algérie et de Norvège par les gazoducs. Une plateforme d'achats communs volontaires de gaz, de Gaz Naturel Liquéfié et d'hydrogène est mise en place pour permettre de négocier des

prix, avec un objectif d'au moins 15% de remplissage des stocks via ce mécanisme. Le plan REPowerEU fait également passer l'objectif climatique pour les énergies renouvelables de 40% à 45% pour 2030 et engage d'autres initiatives

concrètes (doublement de la capacité solaire photovoltaïque d'ici à 2025, obligation légale progressive d'installer des panneaux solaires sur certains types de bâtiments, accélération du déploiement des pompes à chaleur...).



En 2020, 58% de l'énergie disponible dans les États membres de l'UE provenait des importations. Plus de la moitié des combustibles fossiles solides importés provenaient de Russie, dont 43% du gaz naturel importé.

Une solidarité renforcée pour garantir la sécurité de l'approvisionnement

En juillet 2022, chaque pays s'est engagé à réduire de 15%, par rapport aux quatre années précédentes, sa consommation de gaz durant la période allant d'août 2022 à mars 2023 (régulation des températures, isolation, éclairage...). En attendant, les réserves de stockage de gaz de l'Europe ont été remplies en novembre 2022, à hauteur au moins de

80% de leur capacité, et devront l'être à 90% pour les hivers suivants.

Leurs gestions doivent être protégées contre toute interférence extérieure et des plans d'urgence peuvent être activés si nécessaire pour garantir l'approvisionnement. Des accords de solidarité entre les États membres sont

instaurés en échange d'une compensation équitable, afin d'aider notamment les pays qui ne disposent pas d'installations de stockage sur leur territoire. Depuis le jeudi 13 octobre 2022, la France achemine du gaz vers l'Allemagne et ce dernier lui fournit davantage d'électricité pour compenser sa production nucléaire en diminution, du fait des entretiens (cf p.6).

Prix de l'énergie : l'Europe solidaire ?

La crise énergétique touche toute l'Europe mais les pays n'y font pas face de la même manière. Si le gouvernement français intervient massivement pour soutenir les ménages et les entreprises (voir p.8) face à la flambée des prix de l'énergie, les Etats membres ne sont pas en reste, quitte à alourdir le déficit de certains états.

LES MESURES D'AIDES DES ETATS MEMBRES

Plafonnement, gel des prix, chèque énergie..., ces mesures exceptionnelles pour faire face à la hausse des prix de l'énergie pèsent lourds sur les finances publiques des pays européens qui n'ont pas tous les mêmes moyens pour soutenir leurs populations. Entre septembre 2021 et 2022, 450 milliards

d'euros ont été dépensés par les pays de l'Union européenne, dont 100,2 milliards en Allemagne, 59,2 milliards en Italie et 53,6 milliards en France. Les impacts de la crise sont en plus variables selon leurs dépendances aux ressources d'approvisionnements, la richesse, leur lieu de vie sur le continent... En plus de cette limitation de la hausse des prix de l'énergie, la majorité des pays ont par ailleurs annoncé des mesures de sobriété énergétique : restriction sur l'illumination des monuments, limitation du chauffage, rénovation énergétique....

Les boucliers énergétiques mis en place par les Etats membres les plus riches permettent de transférer l'essentiel de la surcharge vers l'État. L'Allemagne a dévoilé un plan de soutien massif de 200

milliards d'euros pour 2023, dont la moitié pour le plafonnement du prix de gaz et de l'électricité, y compris pour les entreprises. En Allemagne, pour les ménages, le prix du gaz sera fixé à compter du 1^{er} mars à 12 centimes le kilowattheure pour 80% de la consommation, sauf pour le chauffage à 9,5 centimes par kilowattheure. Pour les industriels, il sera plafonné à 7 centimes par kilowattheure, dans la limite de 70% de la consommation. Concernant l'électricité, le mécanisme est mis en place depuis le 1^{er} janvier, à 40 centimes par kilowattheure pour les ménages et 13 centimes pour les grosses entreprises. Ce mécanisme pose de réels questionnements sur la concurrence entre entreprises au niveau européen.

UN ACCORD EUROPÉEN POUR DIMINUER LE PRIX DES FACTURES

Le vendredi 30 septembre 2022, les ministres européens de l'énergie ont trouvé un accord sur des mesures d'urgence, destinées à entrer en application du 1^{er} janvier au 31 mars 2023.



→ Plafonner les revenus des producteurs d'électricité

Cette mesure vise à récupérer les superprofits des producteurs d'électricité, à partir du nucléaire et des énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectrique), pour les redistribuer aux ménages et aux entreprises. Ils engrangent des bénéfices exceptionnels en vendant leur production à un prix très supérieur à leurs coûts de production. Un plafond est fixé à 180 euros par megawatttheure. Ce plan pourrait rapporter 117 milliards d'euros. Il interroge toutefois sur les financements de la filière gaz par l'électricité. La France, peu dépendante du gaz, est donc plus concernée. Au vu du contexte financier, le Projet de Loi de Finances adopté fin 2022 en France, a toutefois pu remettre en cause certains niveaux de recettes (chiffre en cours à date de bouclage).



→ Contribution de solidarité

Une contribution temporaire de solidarité de 33% sur les bénéfices supérieurs s'applique aux producteurs et distributeurs de combustibles fossiles (gaz, charbon et pétrole). Actuellement, ils réalisent des profits à la faveur des cours mondiaux, c'est-à-dire des spéculateurs.



→ Économies d'électricité

Pour faire face aux pics de demande en électricité, la réforme impose une réduction de la consommation d'électricité aux heures de pointe. L'ensemble des européens peuvent y participer en faisant attention à leurs comportements. Cette mesure pourrait engendrer des économies de 10%. D'autres pays prévoient l'effacement de gros utilisateurs d'énergie, durant la forte période de demande. Ainsi, certaines entreprises pourraient être en chômage partiel le temps de cet effacement (quelques heures).

GAZ : LE PLAFONNEMENT DU PRIX DIVISÉ

Une majorité d'Etats membres, dont la France, réclament un plafonnement des prix de gros du gaz sur le marché européen. Certains pays, dont l'Allemagne, premier marché gazier, sont réticents. Ils redoutent qu'une limitation des prix menace l'approvisionnement de l'Europe, en dissuadant les fournisseurs de livrer en gaz au profit d'autres clients prêts à payer plus chers.

Faute d'accord, l'exécutif européen propose un mécanisme de correction temporaire sur le prix du marché européen du gaz, le TTF (Title Transfer Facility), afin de mieux contrôler les fluctuations des prix. Cette disposition est mise en œuvre en attendant l'élaboration d'un nouveau prix de référence spécifique pour le GNL (gaz naturel liquéfié).



Défi énergies

L'énergie est indispensable à la vie sur terre et aux activités humaines pour se déplacer, transporter, faire fonctionner, chauffer ou encore s'éclairer. Pour cela, il faut utiliser ou transformer une source d'énergie. Il existe deux types d'énergies : les non-renouvelables dont les sources ont des stocks limités sur Terre (pétrole, gaz, charbon, nucléaire) et les renouvelables qui dépendent d'éléments que la nature renouvelle en permanence (soleil, eau, vent...).

Pour produire de l'énergie pour l'ensemble de la population, chaque pays utilise dans des proportions différentes les ressources qu'il possède : c'est ce qu'on appelle le mix énergétique. Dans les pays développés, comme la France, les énergies dominantes sont le plus souvent les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), celles qui polluent et participent au réchauffement climatique. Aujourd'hui un quart seulement de notre production est issue d'énergies renouvelables. Notre pays prévoit d'atteindre zéro émission de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Mais la production dépend aussi de la consommation et nous pouvons tous agir avec des gestes simples. Nous participons ainsi à la transition énergétique car nous réduisons la demande et donc les importations nocives pour notre territoire.

Jeu 1 Le quiz des champions

DÉPENSES-TU BEAUCOUP D'ÉNERGIES ?

Découvres si tu es débutant, averti ou expert en économies d'énergies. Pour chaque question, entoures la réponse qui te correspond le mieux.

Pour aller à l'école, tu utilises plutôt :

- Les transports en commun
- La voiture
- La marche à pied ou le vélo

Tu éteins la lumière :

- Tu oublies tout le temps
- Oui, à chaque fois que tu sors d'une pièce
- Souvent, mais parfois tu ne pars que 5 minutes ça ne vaut pas le coup

Tu trouves que chez toi il ne fait pas assez chaud :

- Tu enfiles un pull ou une couverture
- Tu augmentes le chauffage
- Tu fais du sport, ça réchauffe !

Quand tu fais les courses avec tes parents vous achetez des produits :

- Locaux, les plus proches de là où tu habites
- De France, la plupart du temps
- De n'importe où, tant qu'il y a ce que tu veux

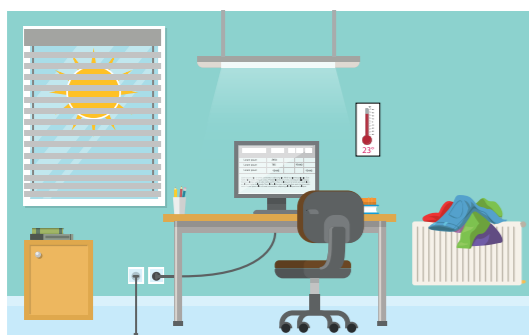
Combien d'appareils restent en veille chez toi :

- Peut-être un ou deux, tu ne sais pas
- Aucun, tu les éteins tous quand tu as fini
- Sûrement tous, tu ne les éteins pas

Il reste des pâtes et tu veux les mettre au frigo mais elles sont encore chaudes :

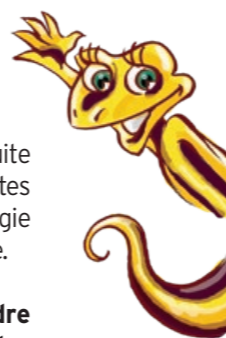
- Tu attends qu'elles soient tièdes et ça suffit
- Tu les mets au frigo tant pis
- Tu attends qu'elles refroidissent

Jeu 2 Eco'n'home



À ton tour d'agir ! Une part importante de l'énergie produite est consommée dans nos logements. Il existe plein de gestes simples que tu peux faire pour ne pas dépenser plus d'énergie que nécessaire. 7 erreurs se sont glissées dans la chambre.

Sauras-tu les retrouver et ainsi aider la Salamandre à adopter les bons éco-gestes ? Observes et entoures les erreurs sur l'illustration.



Le sais-tu ?

Pourquoi l'homme continue d'utiliser les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) ? Parce que c'est pratique, elles peuvent être extraites, stockées et transportées facilement. C'est aussi parce que notre mode de consommation et notre mode de vie en dépendent largement, ce qui explique pourquoi il est si difficile de s'en sortir.

Expérience pour mieux comprendre l'effet de serre

En réduisant ta consommation d'énergies, tu dimines les émissions de gaz à effet de serre. L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet la vie sur Terre. Grâce à lui, on peut vivre sur la Terre à une température moyenne de 15 °C à la surface. S'il n'existait pas, la Terre aurait une température moyenne de -18 °C.

Les activités humaines, notamment celles utilisant des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), sont à l'origine d'un déséquilibre important. Les gaz à effet de serre emprisonnent la chaleur du soleil faisant augmenter la température atmosphérique. Ce phénomène entraîne des changements climatiques, comme des canicules, des tempêtes et ouragans plus fréquents.

GAZ À EFFET DE SERRE empêchent les rayons infrarouges (chaleur) de s'échapper...

5% s'échappe vers l'espace



95% des infrarouges sont retenus dans l'atmosphère

Des gestes simples pour économiser l'énergie !



Débrancher les appareils en veille = 10% d'économies

Utilises des multiprises avec interrupteur pour tout éteindre d'un doigt et ne rien oublier !



Baisser le chauffage de 1° C = 7 % d'économies

Pour la qualité de ton sommeil, il est recommandé de régler la température de ta chambre à 16°C.



Trier l'aluminium = 95 % d'économies pour produire l'aluminium issu du recyclage

Grâce au tri, tu économises des matières premières, de l'eau et l'énergie nécessaire à l'extraction et aux procédés de transformation.

Le sais-tu ?

Découvres d'autres gestes dans le livret des 49 gestes du SIVERT de l'Anjou. Scannes le QR Code ou télécharges-le sur le site sivert.fr, onglet publications.



A toi de faire une expérience pour mieux comprendre l'effet de serre

Pour cela tu as besoin :



1 / Verse la même quantité d'eau dans les deux verres



2 / Place-les au soleil et recouvre l'un deux avec le bol transparent



3 / Après quelques dizaines de minutes, mesure la température de l'eau dans les 2 verres



Le bol transparent est comme notre atmosphère. Il laisse passer la lumière et retient la chaleur. C'est le même phénomène avec les serres pour faire pousser des légumes ou des fruits.

Réponses

Jeu 1 : Tu as un maximum de = : Tu es chef école ! Bravo, tu es économe. Le changement commence en modifiant de petites habitudes et c'est ce que tu fais. Tu as un maximum de < : Tu es un éco-citoyen ! L'énergie tu y fais attention... mais seulement quand tu y penses. Tu connais les bons gestes mais tu ne les mets pas forcément en pratique. Tu as un maximum de * : Tu es un énergivore ! Tu ne t'en rends pas compte mais tu utilises beaucoup d'énergies. Renseignes-toi et commence à changer tes habitudes.

Jeu 2 : lumière allumée, volets fermés, chargeur branché, ordinateur sans multiprise, thermomètre indiquant 23°C, vêtements recouvrant le radiateur et ordinateur allumé.



Christian Ruault,
Vice-Président de l'Agglomération
Saumur Val de Loire,
en charge de la gestion et de
la valorisation des déchets

ÉDITO

Malgré le contexte actuel, nous aurions tort de croire que les Plans de Sobriété énergétique ne se déploient qu'en cas d'urgence ou qu'ils sont éphémères. Au contraire, ils préparent le terrain pour transformer notre société carbonée en une société plus résiliente, plus autonome et sans aucun doute plus heureuse. La baisse de la consommation d'énergie n'est pas idéologique ou un effet de mode, elle ne doit pas s'inscrire le temps d'un hiver mais dans le long terme.

Le récent Plan de Sobriété lancé par l'Agglomération Saumur Val de Loire vient appuyer son Plan Climat Air Énergie Territorial 2020-2026, pour des objectifs concrets à atteindre en 2030 : baisse de 20 % de la consommation d'énergie par rapport à 2012 baisse de 30 % de consommation d'énergie fossile et une production d'énergies renouvelables à hauteur de 32% de l'énergie totale consommée.

Depuis plusieurs mois, Kyrielle, votre service Déchets ménagers agit déjà pour limiter son empreinte carbone et ses consommations d'énergie. Si chacun fait sa part, l'environnement, notre qualité de vie et notre pouvoir d'achat y gagneront.

VÉHICULES bioGNV

Depuis 2021, Kyrielle investit dans des véhicules roulant au biogaz Naturel Véhicule. En 2023, le parc de véhicule comptera 6 camions benne à ordures ménagères bioGNV, 1 camion grue, 1 camion ampiroll et 1 camion de livraison de bac. Obtenu grâce à la méthanisation de déchets organiques le gaz est produit localement à Chacé. Le BioGNV, c'est 80% d'émission de gaz à effet de serre en moins que le gasoil et 90% de moins d'émission de particules fines.

ÉLECTRICITÉ VERTE

Depuis 2021, Kyrielle souscrit un contrat « électricité verte » auprès d'un fournisseur l'électricité 100% renouvelable et coopérative qui s'approvisionne directement auprès de producteurs d'énergies renouvelables : hydraulique, éolien, photovoltaïque et biogaz. Celui-ci garantit qu'une quantité d'électricité verte équivalente à la consommation de Kyrielle a été injectée sur le réseau, qu'il rémunère directement des producteurs et finance la transition énergétique citoyenne en France.

PLAN DE SOBRIÉTÉ DU SAUMUROIS



Parce que la réduction de nos consommations d'énergie doit être une priorité de chaque instant, les élus de la Ville de Saumur et de la Communauté d'Agglomération ont décidé un ensemble de mesures qui va être mis en application dans les services. A cet effet, un site Internet du plan de sobriété du Saumurois a été nouvellement créé.

MOINS DE KILOMÈTRES À PARCOURIR

Un nouveau site d'exploitation va être ouvert à Doué en janvier 2023 pour être le plus proche de chaque usager afin de limiter au maximum les kilomètres de haut-le-pied et par conséquent limiter la consommation de carburant.

BIEN TRIER = MOINS D'ÉNERGIE CONSOMMÉE POUR RECYCLER



Les solutions pour limiter sa consommation d'énergie devant être partagées par tous, Kyrielle, grâce à ses campagnes de sensibilisation au tri et modes de consommation invite chaque usager à adopter les bons réflexes. Le papier recyclé nécessite jusqu'à 5 fois moins d'eau et d'énergie pour sa fabrication, le savez-vous ? Un tri bien effectué - et le geste est simple ! - est donc une contribution directe à l'économie d'énergie !



Philippe Chalopin,
Président de la
Communauté de
Communes
Baugeois-Vallée,
Vice Président du Conseil
Départemental,
Maire de Baugé en Anjou

ÉDITO

Beaucoup d'évènements se sont déroulés sur le territoire de Baugeois-Vallée depuis l'édito de cet été. L'hexagone a dû faire face à une vague de chaleur et de sécheresse exceptionnelle avec des arrêtés de restrictions d'eau ordonnés par la préfecture. Le Nord Baugeois a vécu un terrible incendie qui a détruit 1500 hectares de forêt. La population impactée représentait 2000 abonnés du service Eau et Assainissement de Baugeois-Vallée. La communauté de communes et son exploitant Véolia ont garanti un débit minimum pour aider les pompiers à se ravitailler en eau. Des échanges réguliers et des points de situation ont été établis avec les pompiers et moi-même en ma qualité de Maire de Baugé-en-Anjou. Cet évènement au-delà de son ampleur, doit nous interpeller. **Plus que jamais, nous devons changer nos habitudes et anticiper pour mieux prévenir.** La rentrée 2022 a été particulièrement riche en événements mettant à l'honneur notre volonté d'intégrer la transition écologique dans le cadre de notre développement. Tout d'abord, avec l'inauguration du projet ECOCIR sur la zone d'activité la SALAMANDRE à Lasse – commune déléguée de Noyant-Villages. **ECOCIR** comme **ECO**nomie **CIR**culaire, un projet 100 % innovant,

exemplaire en matière économique, environnementale et sociétale, unique en Pays de la Loire. C'est un projet de longue date et très délicat, il a fallu démultiplier nos efforts pour parvenir à passer outre les obstacles. Sa concrétisation a débuté en 2021 avec l'installation de 4 ha de serres chauffées grâce à la récupération de la chaleur fatale de l'UVE, les 60 emplois locaux créés qui ont permis de produire **2500 tonnes de tomates** en 2022.



Un deuxième évènement est venu amplifier notre démarche environnementale : l'ouverture de **la Station BioGNV** le 19 septembre 2022. **Inaugurée le 13 octobre**, soit en pleine crise énergétique, chacun a pu mesurer l'urgence qu'il y avait à trouver des solutions. La station de Baugeois Vallée Energies Renouvelable (Bvér) Bio GNV est le fruit d'une collaboration **100 % développement durable** entre 6 acteurs publics et privés du territoire : La communauté de communes Baugeois-Vallée, le Sivert, le SIEM, Incub'éthic,

Alter Énergies, et Noyant Bio-Energies. Cette station répond à une logique de décarbonation du territoire.



Dotée de deux pistes d'avitaillement, elle est ouverte **aux professionnels et aux particuliers, 24/24h et 7/7J** comme toutes les stations. Rouler au bio GNV c'est réduire l'impact environnemental avec 10 fois moins de CO² que le diesel donc une forte réduction de la pollution atmosphérique. Le service **Développement Économique** de la communauté de communes se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant des contrats avec des tarifs dégressifs pour les professionnels et pourra également renseigner les particuliers sur les aides possibles pour l'acquisition d'un véhicule GNV. Cette station est aussi pour la communauté de communes un dossier transversal qui entre dans le cadre du **Plan Climat Air Energie Territorial** de Baugeois Vallée et de la compétence **Mobilité** acquise en janvier 2021.

CALENDRIER 2023						UNE QUESTION ? Tél. 02 41 79 77 06 / direction@baugeoisvallee.fr					
Collecte des ordures ménagères SEMAINES IMPAIRES Lundi: [Communes] / Mardi: [Communes] / Jeudi: [Communes] / Vendredi: [Communes] / Samedi: [Communes]						Collecte des emballages et papiers NE PAS LES METTRE DANS DES SACS ! SEMAINES IMPAIRES Mardi: [Communes] / Mercredi: [Communes] / Jeudi: [Communes]					
SEMAINES PAIRES Lundi: [Communes] / Mardi: [Communes] / Mercredi: [Communes] / Jeudi: [Communes] / Vendredi: [Communes]						SEMAINES PAIRES Lundi: [Communes] / Mardi: [Communes] / Mercredi: [Communes] / Jeudi: [Communes] / Vendredi: [Communes]					
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1	5	9	14	18	22	27	31	35	40	44	49
2	6	10	15	19	23	28	32	36	41	45	50
3	7	11	16	20	24	29	33	37	42	46	51
4	8	12	17	21	25	30	34	38	43	47	52
		13	18	22	26			39	44	48	

Le semainier /calendrier 2023 de collecte des ordures ménagères et emballages recyclables Baugeois-Vallée est distribué en ce moment même **détachable dans le magazine Intercommunal 100 % Vous** du mois de janvier 2023 dans toutes les boîtes aux lettres du territoire Baugeois-Vallée. Des suppléments de calendriers seront mis à disposition également dans les mairies et les accueils de la communauté de communes Baugeois-Vallée. Le calendrier est déjà disponible sur le site internet www.baugeoisvallee.fr.

Rappel : la redevance incitative prend effet à partir du 1^{er} janvier 2023. Prenez l'habitude dès aujourd'hui de limiter vos sorties de bacs à ordures ménagères



Pour en savoir plus,
flashez le QR code.

Communauté de Communes Baugeois-Vallée
15 avenue Legoulz de la Boulaie - Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
www.baugeoisvallee.fr

30% de nos ordures ménagères sont biodégradables :

Épluchures de légumes, trognons de pomme, marc de café,... Grâce au compostage, ces déchets alimentaires, se transforment en ressource : un engrais naturel nommé « compost ».

Le compostage est la transformation en quelques mois des déchets de jardin et de cuisine, en présence **d'air et d'eau et grâce aux organismes vivants** (insectes, vers, bactéries, champignons), en une sorte de terreau.

En 2024, ces déchets biodégradables devront être triés à la source, donc chez nous, et non plus jetés à la poubelle. Les valoriser permet aussi de maîtriser les coûts de collecte. N'attendons pas cette date pour commencer !

3 solutions pour composter

- Le compostage en tas
- La fabrication de son propre composteur (plans disponibles sur www.anjoubleucommunaute.fr)
- La mise à disposition de composteurs auprès de la Communauté de Communes (4 tailles disponibles. Le SIVERT a participé à l'achat initial de ces composteurs).



Que mettre dans mon composteur ?

→ CÔTÉ CUISINE :

Épluchures et fanes de légumes, marc et filtres à café, sachets de thé, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs écrasées, restes de repas et pain, mouchoirs en papier et essuie-tout, ...

→ CÔTÉ JARDIN :

Feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon séchées, branchages broyés ou coupés, ...



50%
de déchets humides



50%
de déchets secs

La recette d'un compost réussi

- 1) **Diversifions** les apports : déchets secs et déchets humides, déchets de jardin et cuisine
- 2) **Découpons** les gros déchets
- 3) **Aérons 1 fois par mois** pour apporter de l'air aux organismes décomposeurs
- 4) **Surveillons l'humidité** et arrosions si besoin.





Les Extensions de Consignes de Tri (ECT)

Depuis le 2 janvier 2023

NOUVEAU

TOUS les EMBALLAGES se TRIENT !

- TOUTES les barquettes et boîtes en plastique
- TOUS les pots en plastique
- TOUS les sacs et sachets en plastique
- TOUS les films et suremballages
- TOUS les emballages métalliques
- TOUTES les bouteilles et flacons en plastique
- TOUS les cartonnets et les briques alimentaires

ET TOUJOURS

INUTILE DE LES EMBOÎTER ET DE LES LAVER, IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER

www.smipe-vta.net triercestdonner.fr

Depuis le 2 janvier dernier, le tri s'est simplifié sur le territoire. Le SMIPE Val Touraine Anjou a étendu les consignes de tri à **TOUS LES EMBALLAGES**. Désormais, barquettes de viande, de grillades, sacs, sachets, films alimentaires, pack d'eau, tubes en plastique, filets de fruits ou légumes, pots de yaourts, de crème, de cosmétique, sont à trier dans le sac jaune comme les autres **EMBALLAGES**.

Les papiers et le verre sont toujours à déposer dans les colonnes dédiées, placées sur votre commune.

En cas de doute sur le tri de vos emballages, consultez l'application triercestdonner.fr/guide-du-tri.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES DANS LES GESTES À ADOPTER :

- Si c'est un **EMBALLAGE**, déposez-le dans le sac jaune mis à votre disposition par votre commune
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider
- N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres
- Aplatissez les petits emballages, les briques alimentaires et les bouteilles en plastique, si possible dans le sens de la longueur
- Les cartons sont à déposer en déchèterie

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU RECYCLAGE : ENGAGEONS-NOUS, TRIONS MIEUX !

Une deuxième campagne de distribution des sacs jaunes aura lieu au printemps, pour cette fois vous proposer une dotation annuelle de sacs jaunes.

Modification des jours de collectes (dans certaines communes)

Depuis le début de l'année, certaines communes ont changé de jours de collectes. En cas de doute, vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous. Sachez que les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en sacs noirs et les emballages, en sacs jaunes, sont à présenter ensemble la veille au soir. Ils seront collectés en même temps grâce à un véhicule bi-compartmenté.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Benais	Avrillé-Les-Ponceaux	Ambillou	Braye-sur-Maulne	Brèches
Bourgueil (Emb + OMr)	Hommes	Cléré-Les-Pins	Bourgueil (OMr uniquement)	Channay-sur-Lathan
Couesmes	Rillé	Gizeux	Chouzé-sur-Loire	Continvoir
Villiers-Au-Bouin	Château-La-Vallière	La-Chapelle-sur-Loire	Lublé	Courcelles-de-Touraine
	Savigné-Sur-Lathan		Marcilly-sur-Maulne	Coteaux sur Loire Ingrandes-de-Touraine, St Michel-sur-Loire et St Patrice
			St Nicolas-de-Bourgueil	Restigné
			St Laurent-de-Lin	Souigné



Les collectes ne sont pas assurées les jours fériés. A partir du férié, toutes les tournées sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

SMIPE Val Touraine Anjou

ZI la Petite Prairie
1, impasse Clé des Champs - BP 35 - 37 140 Bourgueil
02 47 97 89 75 - contact@smipe-vta.net
smipe-vta.net / SMIPE VTA



David LAGLEYZE,
Président des 3RD'Anjou

ÉDITO

L'année 2022 a été marquée par des températures particulièrement chaudes et de nombreux événements climatiques, notamment des incendies, qui nous rappellent la nécessité d'agir pour limiter les effets du réchauffement climatique. Prendre soin de notre environnement, fait partie de l'ADN des 3RD'Anjou partagé par le comité syndical et nos agents. Les 3R affichent ainsi notre volonté de :

Réduire : Fuyez le suremballage, plus que jamais, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

Réemployer : Notre syndicat favorise le réemploi en déchèterie ou directement à l'écocyclerie de Thouarcé. Ce sont de nouveaux réflexes, avant de jeter, s'assurer que nos déchets ne sont pas réemployables.

Recycler : Ultime solution pour les emballages qui n'ont pu être évités ou réemployés, mais indispensable pour limiter l'usage de nouvelles ressources.

Vos élus ont pris des décisions importantes pour permettre une gestion durable de nos déchets :

- Une redevance incitative sur l'ensemble du territoire permettant de limiter les tonnages et d'encourager les comportements vertueux.
- La fin de l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles sur le site du Louroux-Béconnais, dès le 31/12/2023 pour l'ensemble du territoire, au profit de l'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre à Lasse, qui produit de l'électricité et de la chaleur à partir des ordures ménagères résiduelles.
- Une politique de prévention uniforme pour tous avec un accompagnement harmonisé par le haut et porté par 4 agents de prévention en charge de vous accompagner.
- Une uniformisation progressive des filières de recyclage en déchèterie pour permettre d'optimiser le taux de valorisation de nos déchets et de limiter le recours à la benne tout venant.

Dans ce numéro de SALAMANDRE, vous aurez constaté combien nous travaillons de concert avec le SIVERT dans un esprit de gestion durable pour faire de nos déchets une ressource. Retrouvez toutes les informations relatives à la gestion des déchets sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

LE RÉEMPLOI AUJOURD'HUI SUR LES 11 DÉCHÈTERIES DES 3RD'ANJOU

Après le dépôt des objets en déchèterie par les particuliers ou par les entreprises, des organismes se chargent de les récupérer et de leur donner une seconde vie.



Sur la déchèterie du Lion d'Angers il s'agit de l'association lionnaise **l'Arbre Vert**. Un travail de revalorisation des objets et de remise en état est par la suite effectué pour les revendre à bas prix. Vous pouvez donner/trouver de l'électroménager, des meubles, des vêtements, des bibelots, des objets de collections, de la vaisselle, etc. Retrouvez les horaires d'ouverture des magasins du Lion d'Angers et de Segré sur leur site internet : <https://www.larbrevertasso.fr/>



Sur les déchèteries de Tiercé, de Châteauneuf-sur-Sarthe, de Durtal, de Seiches-sur-le-Loir et du Louroux-Béconnais (commune déléguée de Val d'Erdre-Auxence), il s'agit d'**Emmaüs**. Retrouvez-les horaires de vente des magasins de Saint-Jean-de-Linières et d'Angers sur leur site internet : <https://emmaus-angers.fr/>



Pour terminer, sur les déchèteries de Chalonnes-sur-Loire, de Saint-Georges-sur-Loire, de Rochefort-sur-Loire, de Thouarcé (commune déléguée de Bellevigne-en-Layon) et de Juigné-sur-Loire (commune déléguée des Garennes-sur-Loire) il s'agit de l'**Écocyclerie Loire Layon Aubance**. La collecte en déchèterie est réalisée à travers la présence d'agents valoristes qui sélectionnent les objets revalorisables. Les objets sont ensuite transférés à l'Écocyclerie basé à Thouarcé pour être triés, sélectionnés, nettoyés, recyclés ou mis en rayon pour la vente. Les objets sont revalorisés à travers une boutique solidaire, retrouvez les horaires de vente sur leur site internet : <https://ecocyclerieloirlayonaubance.fr/> Les objets acceptés en dépôt sont les suivants : meubles, vêtements, chaussures, vaisselle, bibelots, jouets, livres, CD, DVD et vinyles, outils, cycles, électroménager, informatique, bijoux et hifi. Cependant, ne sont pas acceptés objets cassés, encyclopédies, écrans à tubes cathodiques, imprimantes et VHS.

REVALORISEZ EN DONNANT ET ACHETEZ MALIN EN FAVORISANT LA SECONDE MAIN !

3RD'Anjou

103 rue Charles Darwin - 49 125 Tiercé
contact@3rdanjou.fr
www.3rdanjou.fr